

## Dernière séance du conseil municipal pour une mandature prolongée

... par la force de cet événement inattendu : la crise sanitaire



Dernière séance du conseil municipal pour une mandature prolongée

Mercredi 13 mai, à la salle des fêtes, c'est sous la présidence de Marie-Thérèse Broca-Lannaud, maire de la Commune de Valence-sur-Baïse qu'a eu lieu le dernier conseil municipal de l'ancienne équipe municipale.

En préambule Madame le maire a déclaré :

Tout d'abord, je vous souhaite la bienvenue et vous remercie d'être présent. Nous sommes réunis dans la salle des fêtes en raison des obligations de distanciation relative à la période d'urgence sanitaire liée au Covid-19 toujours en vigueur.

Le virus n'a pas disparu. Il faut toujours respecter les gestes barrières et la distanciation physique ; je pense pour longtemps.

Le port du masque est obligatoire lorsque moins d'un mètre distance les personnes, dans les transports en commun, dans les lieux publics.

Trois points étaient à l'ordre du jour de cette séance du conseil municipal ; ils ont été votés à l'unanimité des élus présents (aucun élu de l'opposition n'était présent).

Modification du tableau du personnel. Future école maternelle avenant au marché pour Rotge bâtiment - Montant initial du marché : 301 055.50 € HT Avenant n° 1 - montant : 750.00 € HT Avenant n° 2 - montant : 11 020.00 € HT Nouveau montant du marché : 312 825.50 € HT. Choix de l'entreprise pour peindre l'extérieur de la salle des fêtes : Le conseil municipal décide à l'unanimité de choisir l'Auto entrepreneur "Franck Peinture" pour la réfection de la façade de la salle des fêtes pour un montant de 18 306.63 € et de choisir l'entreprise "Batiland" pour l'achat des menuiseries pour un montant HT de 3 168.73 €.

Distribution des masques : après discussion, il est décidé de distribuer les masques en mairie. Les administrés seront prévenus par une information qui sera déposée dans leur boîte aux lettres dans le week-end du 16-17 mai par les élus en ville et dans la campagne.

Dernière réunion pour le mandat de Rachael Fillatre. Madame le Maire souligne son investissement au cours de la mandature et la remercie sincèrement pour son implication dans la vie de la commune.

La mise en place de la nouvelle équipe municipale aura lieu, à huis clos, le mardi 26 mai, à 19 h à la salle des fêtes, avec l'élection du maire et de ses trois adjoints.